

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

TABLE DES MATIÈRES

1. HISTORIQUE DES VENTES, DES PRODUITS DES VENTES, DES ABONNEMENTS ET DE LA CONSOMMATION	5
2. INDICES D'INTERFINANCEMENT RÉEL PAR CATÉGORIES DE CONSOMMATEURS	11
3. ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF EN ÉQUIVALENT TEMPS COMPLET (ETC).....	13
4. NOMBRE DE KILOMÈTRES DE LIGNES DE DISTRIBUTION PAR NIVEAUX DE TENSION.....	13
5. BILAN DE L'APPLICATION DU CODE DE CONDUITE DU DISTRIBUTEUR D'ÉLECTRICITÉ.....	14

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Évolution de la consommation d'électricité par tarifs au Québec 2019 À 2023.....	9
Figure 2 : Évolution de la consommation d'électricité par tarifs au Québec 2019 À 2023....	10

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Historique des ventes d'électricité au Québec par tarifs (GWh) 2019 à 2023	6
Tableau 2 : Historique des produits des ventes d'électricité au Québec par tarifs (M\$) 2019 à 2023	6
Tableau 3 : Historique du nombre d'abonnements au Québec par tarifs 2019 à 2023.....	7
Tableau 4 : Historique des produits unitaires moyens par tarifs (¢/KWh) 2019 à 2023	7
Tableau 5 : Historique des ventes d'électricité au Québec par secteurs (GWh) 2019 à 2023	8
Tableau 6 : Historique des produits des ventes d'électricité au Québec par secteurs (M\$) 2019 à 2023	8
Tableau 7 : Historique du nombre d'abonnements au Québec par secteurs 2019 à 2023	8
Tableau 8 : Indices d'interfinancement par catégories de consommateurs réel 2023	11
Tableau 9 : Répartition du coût de fourniture de l'électricité patrimoniale.....	12
Tableau 8 10 : Nombre de kilomètres de lignes de distribution par niveaux de tension au 31 décembre 2023	13

1. HISTORIQUE DES VENTES, DES PRODUITS DES VENTES, DES ABONNEMENTS ET DE LA CONSOMMATION

1 Les informations relatives aux ventes et aux produits des ventes au Québec, par tarifs et par
2 secteurs, sont présentées aux tableaux suivants :

- 3 • Tableaux 1 à 3 : ventes en GWh, produits des ventes d'électricité en M\$¹ et nombre
4 d'abonnements, répartis par tarifs ;
- 5 • Tableau 4 : produits unitaires moyens par tarifs ;
- 6 • Tableaux 5 à 7 : ventes en GWh, produits des ventes d'électricité en M\$² et nombre
7 d'abonnements, répartis par secteurs.

8 Les figures 1 et 2 présentent l'évolution de la consommation d'électricité par tarifs au Québec
9 sur la période 2019 à 2023.

¹ Les produits des ventes présentés aux tableaux 2 et 6 totalisent 13 367 M\$ et correspondent aux ventes de 13 515 M\$, comme indiqué à la page 64 du *Rapport annuel 2023* d'Hydro-Québec, ajustées de l'effet de la gestion à court terme des risques financiers assumés par l'actionnaire s'élevant à -148 M\$.

² *Ibid.*

**TABLEAU 1 :
HISTORIQUE DES VENTES D'ÉLECTRICITÉ AU QUÉBEC PAR TARIFS (GWH)
2019 À 2023**

	2019	2020	2021	2022	2023
D (1)	64 735	62 883	61 969	65 277	62 785
DM	2 226	2 110	2 018	2 058	1 946
DP	1 192	1 206	1 274	1 431	1 469
DT	2 535	2 448	2 311	2 175	2 021
G (2)	9 550	8 684	8 843	9 282	9 061
G9 (3)	1 135	1 050	1 129	1 202	1 216
M (4)	32 518	31 064	31 358	32 168	31 742
LG	9 981	9 563	9 665	10 577	10 967
H	7	7	6	7	7
L (5)	27 613	24 544	27 199	27 119	26 421
CB (6)			612	867	898
Contrats spéciaux	22 559	27 393	28 394	27 985	28 402
Éclairage (7)	529	494	451	412	394
Total	174 580	171 446	175 229	180 560	177 329

**TABLEAU 2 :
HISTORIQUE DES PRODUITS DES VENTES D'ÉLECTRICITÉ AU QUÉBEC PAR TARIFS (M\$)
2019 À 2023**

	2019	2020	2021	2022	2023
D (1)	5 318	5 141	5 125	5 537	5 439
DM	176	165	161	168	164
DP	111	113	119	137	144
DT	158	130	128	141	115
G (2)	979	897	925	991	1 015
G9 (3)	150	142	152	166	178
M (4)	2 659	2 568	2 604	2 735	2 872
LG	567	537	549	613	669
H	1	1	1	1	1
L (5)	1 357	1 207	1 347	1 370	1 396
CB (6)			33	51	50
Contrats spéciaux	800	950	1 271	1 451	1 289
Éclairage (7)	55	52	48	44	45
Rabais sur ventes - Clientèle MFR	(11)	(14)	(11)	(9)	(10)
Total	12 320	11 889	12 452	13 396	13 367

(1) : Tarifs D, DN, D Flex.

(2) : Tarifs G, G Flex, G-BI, T1, T2, T3 et F.

(3) : Tarifs G9, G9-BI et BR.

(4) : Tarifs M, M-BI et MR.

(5) : Tarifs L, LD et LP.

(6) : Tarifs CB de moyenne et de grande puissance.

(7) : Éclairage Sentinelle et éclairage public.

**TABLEAU 3 :
HISTORIQUE DU NOMBRE D'ABONNEMENTS AU QUÉBEC PAR TARIFS
2019 À 2023**

	2019	2020	2021	2022	2023
D (1)	3 734 896	3 783 909	3 839 833	3 896 816	3 947 996
DM	189 237	187 737	187 809	186 565	185 440
DP	5 957	6 677	6 876	8 017	8 400
DT *	102 336	97 963	94 174	86 948	81 327
G (2)	283 211	285 249	287 476	288 535	290 642
G9 (3)	4 430	4 567	4 726	5 010	5 405
M (4)	31 501	31 666	31 189	31 838	31 634
LG	107	104	99	105	109
H	1	1	1	1	1
L (5)	162	165	166	165	171
CB (6)			40	41	32
Contrats spéciaux	9	9	7	7	7
Éclairage (7)	4 695	4 753	4 802	4 858	4 928
Total	4 356 542	4 402 800	4 457 198	4 508 906	4 556 092

*Pour l'année 2023, il y a eu 1 542 nouvelles demandes d'adhésion au tarif DT et 7 163 demandes de retraits pour ce même tarif.

**TABLEAU 4 :
HISTORIQUE DES PRODUITS UNITAIRES MOYENS PAR TARIFS (¢/KWH)
2019 À 2023**

	2019	2020	2021	2022	2023
D (1)	8,22	8,18	8,27	8,48	8,66
DM	7,91	7,82	7,98	8,16	8,43
DP	9,31	9,37	9,34	9,57	9,80
DT	6,23	5,31	5,54	6,48	5,69
G (2)	10,25	10,33	10,46	10,68	11,20
G9 (3)	13,22	13,52	13,46	13,81	14,64
M (4)	8,18	8,27	8,30	8,50	9,05
LG	5,68	5,62	5,68	5,80	6,10
H	12,28	11,64	12,20	12,07	13,00
L (5)	4,91	4,92	4,95	5,05	5,28
CB (6)			5,39	5,88	5,57
Contrats spéciaux	3,55	3,47	4,48	5,18	4,54
Éclairage (7)	10,40	10,53	10,64	10,68	11,42

(1) : Tarifs D, DN, D Flex.

(2) : Tarifs G, G Flex, G-BI, T1, T2, T3 et F.

(3) : Tarifs G9, G9-BI et BR.

(4) : Tarifs M, M-BI et MR.

(5) : Tarifs L, LD et LP.

(6) : Tarifs CB de moyenne et de grande puissance.

(7) : Éclairage Sentinelle et éclairage public.

**TABLEAU 5 :
HISTORIQUE DES VENTES D'ÉLECTRICITÉ AU QUÉBEC PAR SECTEURS (GWH)
2019 À 2023**

	2019	2020	2021	2022	2023
Résidentiel	70 688	68 647	67 572	70 941	68 221
Commercial, institutionnel et petits industriels	47 894	45 146	46 157	47 983	47 571
Grands clients industriels	50 358	52 096	55 779	55 357	55 087
Autres	5 640	5 557	5 721	6 279	6 450
Total	174 580	171 446	175 229	180 560	177 329

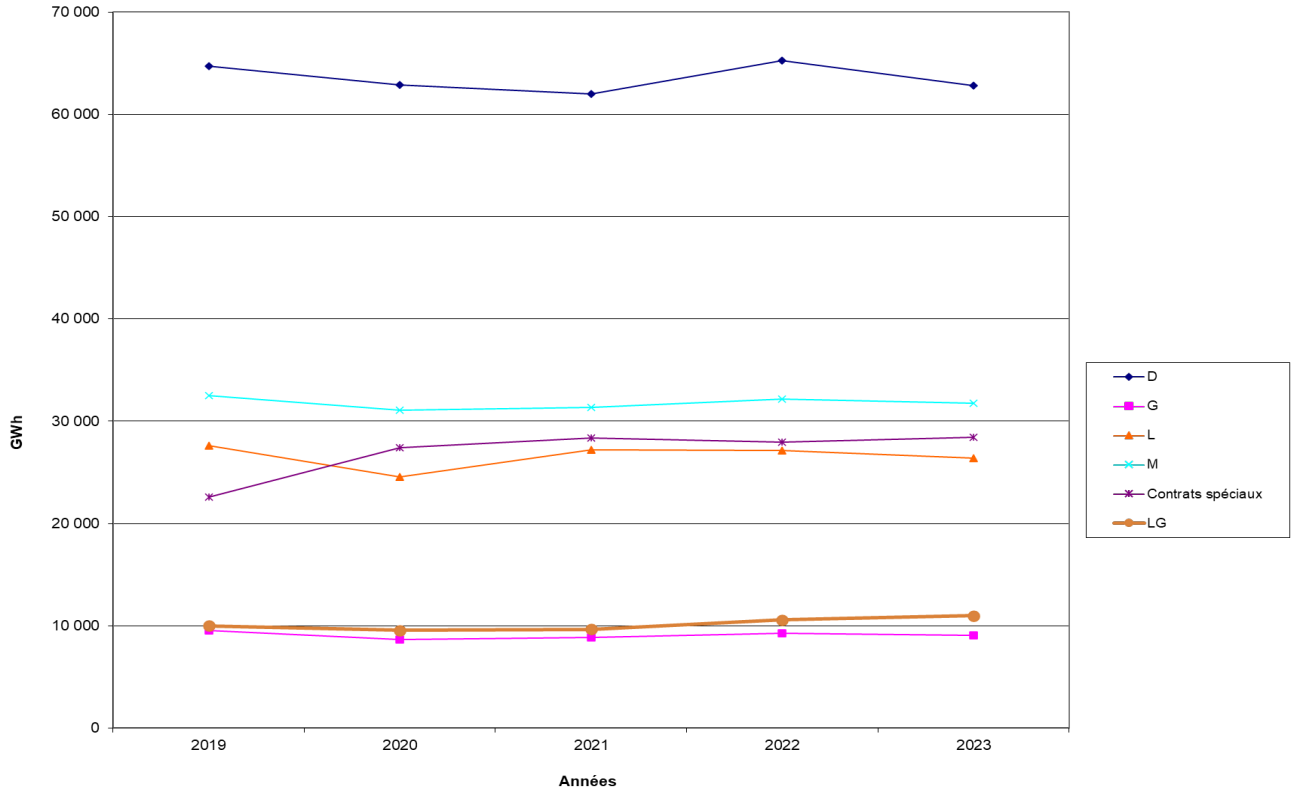
**TABLEAU 6 :
HISTORIQUE DES PRODUITS DES VENTES D'ÉLECTRICITÉ AU QUÉBEC PAR SECTEURS (M\$)
2019 À 2023**

	2019	2020	2021	2022	2023
Résidentiel	5 763	5 549	5 533	5 983	5 862
Commercial, institutionnel et petits industriels	4 056	3 853	3 957	4 205	4 406
Grands clients industriels	2 170	2 168	2 631	2 839	2 704
Autres	342	333	342	378	405
Rabais sur ventes - Clientèle MFR	(11)	(14)	(11)	(9)	(10)
Total	12 320	11 889	12 452	13 396	13 367

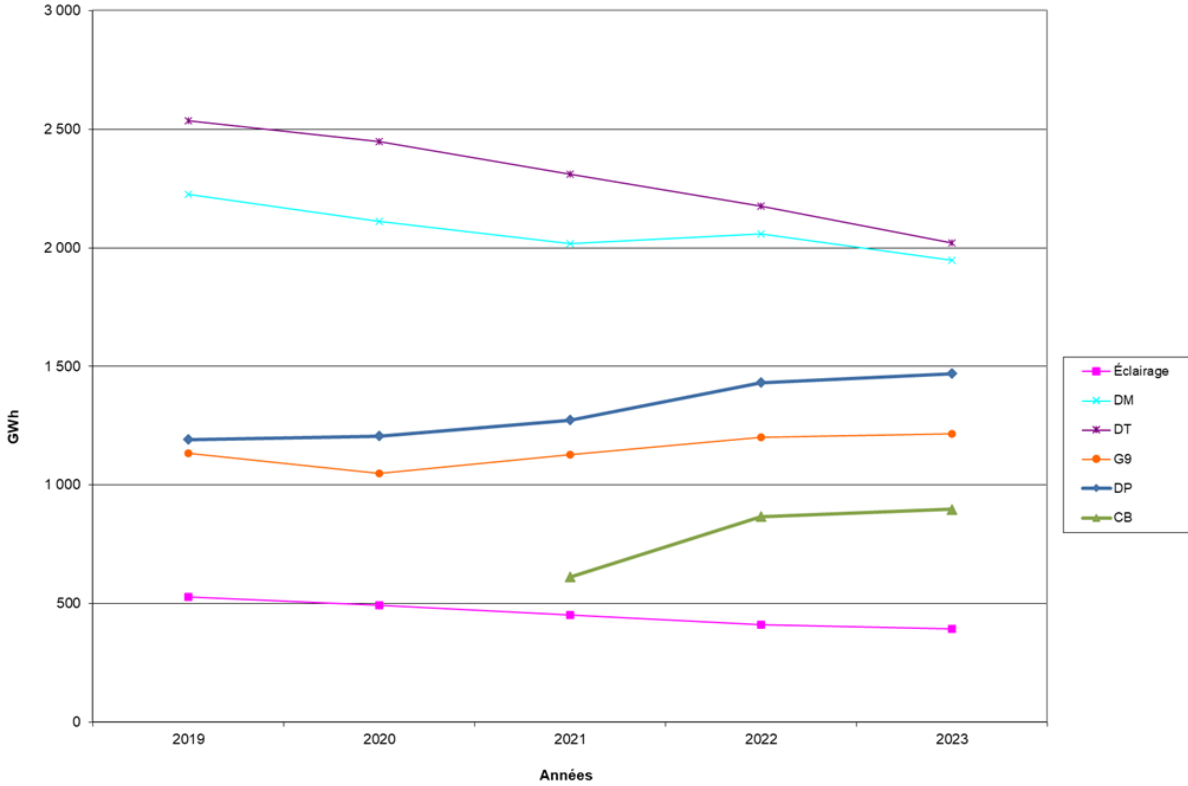
**TABLEAU 7 :
HISTORIQUE DU NOMBRE D'ABONNEMENTS AU QUÉBEC PAR SECTEURS
2019 À 2023**

	2019	2020	2021	2022	2023
Résidentiel	4 032 426	4 076 286	4 128 692	4 178 346	4 223 163
Commercial, institutionnel et petits industriels	319 225	321 562	323 501	325 498	327 790
Grands clients industriels	186	189	193	194	201
Autres	4 705	4 763	4 812	4 868	4 938
Total	4 356 542	4 402 800	4 457 198	4 508 906	4 556 092

**FIGURE 1 :
ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ PAR TARIFS AU QUÉBEC
2019 À 2023**



**FIGURE 2 :
ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ PAR TARIFS AU QUÉBEC
2019 À 2023**



2. INDICES D'INTERFINANCEMENT RÉEL PAR CATÉGORIES DE CONSOMMATEURS

Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité (le Distributeur) n'est présentement pas en mesure de fournir cette information puisqu'il procède à l'actualisation de sa méthode de cheminement des coûts (MCC) à la suite de la décision de la Régie de l'énergie (la Régie) D-2024-024 et que des efforts importants sont requis en vue du dépôt de la demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année tarifaire 2025-2026. Elle sera déposée ultérieurement à la Régie.

Le tableau 8 présente les indices d'interfinancement réel pour l'année 2023 par catégories de consommateurs. Ces indices, calculés à partir des données réelles, sont établis selon les principes reconnus de méthode de répartition du coût de service et tenant compte des intrants de coûts désormais disponibles³.

TABLEAU 8 :
INDICES D'INTERFINANCEMENT PAR CATÉGORIES
DE CONSOMMATEURS RÉEL 2023

Catégories de consommateurs	Interfinancement
Domestiques	81,8
Généraux	130,5
Tarif G ⁽¹⁾	124,4
Tarif M ⁽²⁾	139,9
Tarif CB moyenne puissance	157,3
Tarif LG ⁽³⁾	106,3
Tarif CB grande puissance	120,3
Grands industriels	114,3

¹ Incluant tarifs G, à forfait, d'éclairage public et Sentinelle

² Incluant tarifs M et G9

³ Incluant tarifs LG et H

Le Distributeur tient à rappeler que les indices d'interfinancement réel pour l'année 2023 reflètent notamment :

- l'évolution réelle des caractéristiques de consommation de chaque catégorie de consommateurs ;
- l'évolution du contexte économique ;
- le plafonnement à 3 % de l'ajustement tarifaire applicable aux tarifs domestiques⁴.

Le tableau 9 présente la répartition du coût moyen de fourniture par catégories de consommateurs de l'électricité patrimoniale pour l'année 2023.

³ Tel qu'actualisé pour tenir compte de la décision D-2024-024.

⁴ Selon les modalités prévues à la Loi visant notamment à plafonner le taux d'indexation des prix des tarifs domestiques de distribution d'Hydro-Québec et à accroître l'encadrement de l'obligation de distribuer de l'électricité.

TABLEAU 9 :
RÉPARTITION DU COÛT DE FOURNITURE DE L'ÉLECTRICITÉ PATRIMONIALE

Catégories de consommateurs	Coût de fourniture (¢/kWh)
Tarif D et DM	3,85
Tarif DP	3,55
Tarif DT	3,50
Tarif Flex D	3,87
Tarif G et à forfait	3,52
Tarif Flex G	3,43
Tarif biénergie petite puissance	3,52
Tarif G-9	3,45
Tarif biénergie moyenne puissance à faible FU	3,45
Tarif M	3,29
Tarif Chaines de blocs - Moyenne puissance	2,47
Tarif biénergie moyenne puissance	3,29
Tarif LG	3,23
Tarif Chaines de blocs - Grande puissance	2,42
Tarif d'éclairage public et sentinelle	3,07
Tarif L	2,44
Tarif H	2,90
Contrats spéciaux ¹	2,39

¹ À titre indicatif, avant application des dispositions de l'article 52.2.1 de la loi sur la Régie de l'énergie (Chapitre R-6.01).

3. ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF EN ÉQUIVALENT TEMPS COMPLET (ETC)

1 Le Distributeur n'est plus en mesure de fournir cette information sous la forme présentée
2 antérieurement en raison de l'évolution de l'entreprise vers « Une Hydro » puisque les
3 employés ne sont plus spécifiquement attirés aux activités de distribution⁵.

4. NOMBRE DE KILOMÈTRES DE LIGNES DE DISTRIBUTION PAR NIVEAUX DE TENSION

4 Le tableau 8 10 présente le nombre de kilomètres de lignes de distribution en moyenne et
5 basse tension, tant au niveau aérien que souterrain. Le nombre de kilomètres de lignes en
6 basse tension est établi selon une estimation.

TABLEAU 8 10 :
NOMBRE DE KILOMÈTRES DE LIGNES DE DISTRIBUTION
PAR NIVEAUX DE TENSION AU 31 DÉCEMBRE 2023

Niveaux de tension	Kilomètres de lignes
Moyenne tension	120 472
Basse tension ⁶	108 096
Total	228 568

7 Ces données excluent 272 km de lignes de transport (69 kV et moins) appartenant au
8 Distributeur et qui desservent la clientèle raccordée à des réseaux autonomes.

⁵ Voir la réponse à la question 7.1 de la demande de renseignements n° 2 de la Régie à la pièce HQTD-2, document 1.3 (B-0024) dans le cadre du dossier R-4235-2023.

⁶ Depuis 2009, la longueur du réseau basse tension aérien est établie à partir d'un relevé terrain réalisé par échantillonnage et est confirmée par un relevé terrain complémentaire effectué en 2011. La longueur du réseau souterrain basse tension, quant à elle, a été estimée à environ 56 % de la longueur du réseau souterrain moyenne tension. Cet estimé a été validé avec l'historique des sorties de magasin des 20 dernières années.

5. BILAN DE L'APPLICATION DU CODE DE CONDUITE DU DISTRIBUTEUR D'ÉLECTRICITÉ

- 1 Le Code de conduite a été approuvé par la Régie dans sa décision D-2006-46 émise le 20
- 2 mars 2006.
- 3 Conformément à la section 8 du Code, le Distributeur soumet son rapport annuel sur
- 4 l'application du Code de conduite en 2023, incluant l'attestation liée au volet comptable du
- 5 Code, ~~qui sera déposé ultérieurement à la Régie.~~



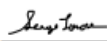
Attestation 2023 sur l'application du volet comptable
Code de conduite du Distributeur

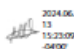
Le Code de conduite du Distributeur (« le Code ») vise notamment à prévenir que les activités commerciales des entités affiliées du Distributeur soient financées, en tout ou en partie, par les clients du service d'électricité du Distributeur, en encadrant les transactions du Distributeur avec ses entités affiliées.

Pour l'année 2023, l'attestation portant sur l'application du volet comptable au Code est signée conjointement par le chef par intérim. – Conformité d'entreprise de même que par le directeur – Contrôle corporatif et gouvernance. Bien qu'elle demeure imputable, l'unité Conformité d'entreprise a mandaté la direction - Contrôle corporatif et gouvernance pour l'assister dans cette évaluation relativement aux articles du Code portant sur le volet comptable, soit les articles 4.11 à 4.15, 4.19 à 4.22 et 5.1 à 5.3 du Code.

En vertu de l'article 8.2 du Code, le chef par intérim – Conformité d'entreprise et le directeur – Contrôle corporatif et gouvernance collaborent à l'organisation et au suivi des processus touchant le volet comptable. Nous nous sommes assurés que les processus financiers répondent aux exigences du Code. Les procédures mises en œuvre ont permis de recueillir des éléments probants appropriés pour réaliser la présente attestation et fournir une assurance raisonnable du respect des articles du Code portant sur le volet comptable.

De plus, un engagement écrit sur le respect des articles du Code portant sur le volet comptable a été reçu de la part des directeurs responsables de la direction financière. Sur la base du travail effectué, nous concluons que les articles portant sur le volet comptable du Code ont été appliqués de façon satisfaisante tout au long de l'année 2023.


Serge Larose
Chef par intérim – Conformité d'entreprise
Affaires corporatives, juridiques et réglementaires et gouvernance


Mathieu Hamelin
Directeur – Contrôle corporatif et gouvernance
Direction financière

Le 10 juin 2024